

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 25 novembre 2025

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 18 novembre 2025, s'est réuni le Mardi 25 novembre 2025 à 18h00, à la salle de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 16

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Fatiha	BRIKOUI AMAL
Irène	CHAPUY
Jean-François	DURAND
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Mustapha	HADDOU
Franck	LOMBARD
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Lina BLANC	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Allevard, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montaillieu, Monthieux, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognain, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tournon-Sur-Saône, Ugine, Venchan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Petite Enfance – Convention de mise à disposition d'une salle avec la commune de Frontenex pour l'organisation de séances de motricité – Période 2026-2028

Rapporteur : Mustapha HADDOU

Le CIAS Arlysère organise et met en œuvre la compétence Petite enfance sur le territoire d'Arlysère.

Dans le cadre des matinées d'animations organisées par la micro-crèche « La Maison des Doudous » et le Relais Petite Enfance à Frontenex, il est proposé de mettre en place des séances de motricité à destination des enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Ces séances se dérouleront en présence d'assistants maternels, de l'animatrice du Relais et de professionnelles de la micro-crèche.

Ces séances auront lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle de Frontenex à raison de 2 séances maximum par période de vacances scolaires (vacances d'hiver, vacances de printemps, éventuellement vacances d'été, vacances de Toussaint, vacances de Noël), soit 8 à 10 séances au total dans l'année.

Ainsi, il convient d'autoriser M. le Président à signer une convention avec la commune de Frontenex afin de fixer les conditions de mise à disposition de la salle de motricité de l'école maternelle de Frontenex pour l'organisation de ces séances de motricité.

La salle sera mise à disposition gracieusement par la commune de Frontenex.

Cette convention est conclue pour 3 années pour la période de janvier 2026 à décembre 2028.

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve la convention de mise à disposition avec la commune de Frontenex de la salle de motricité de l'école maternelle de Frontenex au CIAS Arlysère pour l'organisation de séances de motricité pour les années 2026 à 2028 ;
- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention afférente et tout acte afférent à ce dossier.

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

